

Chers Adhérents,

Nous espérons que vous allez bien et que vous avez passé un bon été.

Au sein de notre Syndicat, l'été a été marqué par la démission de notre Président Philippe Brayer pour des raisons de santé. C'est bien sûr avec un grand émoi que nous avons reçu cette décision et nous lui manifestons toute notre reconnaissance pour son engagement depuis plus de quarante années auprès de la Propriété Privée Rurale.

Après plusieurs réunions en visioconférence et une pause estivale, les membres du Conseil d'Administration se sont enfin retrouvés en présentiel le 6 septembre 2021.

La pandémie de Covid-19 nous a empêché d'organiser notre Assemblée de 2020 et nous n'avons donc pas pu renouveler par tiers les membres du CA conformément aux statuts, Nous avons donc convenu d'organiser en visioconférence le 10 décembre 2021 à 10 heures une Assemblée Générale pour renouveler les 2 tiers des membres du CA et statuer sur les comptes 2019 et 2020. Ces comptes ont été adoptés par le CA et vous seront présentés pour approbation.

Néanmoins, nous avons tenu à maintenir avec vous la liaison, vous apporter du conseil, de l'information et rester présents pour défendre la Propriété Privée Rurale. Nous espérons avoir réussi !

Au plaisir de vous retrouver au plus tôt!

Le Vice-Président Francis Chéreau

Appel à cotisation 2021

Une relance est en cours auprès de nos adhérents 2020 qui n'ont pas renouvelé leur cotisation 2021. Nous vous invitons à le faire car cette adhésion vous permet de bénéficier:

- ✓ d'un accès auprès de nos 3 partenaires expert, juriste et avocat,
- ✓ d'un tarif préférentiel à l'abonnement de la revue nationale (47€ au lieu de 78€) une brochure promotionnelle de la nouvelle formule de la revue est jointe à cette lettre.

Enfin, votre adhésion est notre ressource unique et indispensable au bon fonctionnement de notre structure dont tous les administrateurs sont bénévoles.

Votre fidélité est le gage de la poursuite et du succès de nos actions. La portée de celles-ci et de nos engagements dépend du nombre d'adhérents!

Nous comptons sur votre fidélité et réactivité, à bientôt !

N'oubliez pas, si cela n'est pas déjà fait, la réponse à l'enquête fermages. Cela nous sera très utile pour défendre vos intérêts lors de la prochaine révision des grilles des fermages des départements Franciliens. Si vous avez égaré le document, contactez nous. Là aussi, on compte sur vous.

Fermage : L'indice national des fermages pour 2021 s'établit à 106,48 soit +1.09% par rapport à 2020

AGENDA:

CA: 4 octobre et 6 Décembre 2021

Assemblée Générale 10 décembre 2021 à 10h par visioconférence

Vous avez besoin de conseils, nous sommes à vos côtés, venez nous rencontrer :

- Conseils personnalisés
- Bases de données actualisées
- Confidentialité

*Déclaration revenus fonciers - N'oubliez pas que la cotisation au Syndicat de la Propriété Privée Rurale est déductible de vos revenus fonciers (ligne 221 de la déclaration 2044). Reçu de cotisation envoyé en Janvier.
Indice de référence des loyers IRL : 2° trimestre 2021 : 131,12 soit + 0,42% sur un an.*